

CERTIFICAT MEDICAL FICHE A

Aptitude au Sport et Simple Surclassement (ex fiches I et II)

Je soussigné (e) docteur en médecine , certifie
avoir examiné :

NOM.....PRENOM.....

Né(e) le :

et certifie que son état ne présente pas de contre-indication à la pratique :

Du Volley-Ball y compris en compétition.

Et/ou

Du Beach Volley y compris en compétition.

Simple Surclassement

Fait à.....le

Signature et cachet du médecin examinateur :

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident est remis en
mains propres à l'intéressé(e) ou son tuteur légal lequel a été informé (e) des risques en
cas de fausse déclaration lors de l'interrogatoire, pour faire valoir ce que de droit.

Le certificat médical de non contre - indication du Volley-Ball nécessite un examen médical à la recherche d'une éventuelle contre-indication à la pratique du Volley-Ball.

Seul le médecin examinateur au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'une épreuve d'effort, une échographie, ou autre , en fonction de l'interrogatoire et des facteurs de risque.

Le médecin s'attachera à rechercher :

- **Par l'interrogatoire :**

1. les facteurs de risques cardio-vasculaires :

Age, Sexe, Tabac, Diabète, HTA, Antécédent personnel et familial (notamment de mort subite, ou « de gros cœur »), Dyslipidémie, Obésité, Des signes de MARFAN).

2. Symptomatologie cardiovasculaire à l'effort : (palpitations, dyspnée, douleur, malaise, syncope, lipothymie,...).

- **La réalisation d'un électrocardiogramme (recommandée) :**

1. Dès la première licence de 12 ans à 35 ans à répéter tous les 2 ans.
2. Tous les ans après 35 ans.

- **De réaliser un test d'évaluation cardiaque S.T.T (Systolic Tension Time) pour les adultes :**

Le sujet doit effectuer la montée d'une marche de 40 cm, y mettre les deux pieds, la redescendre avec le premier pied de montée en reculant et recommencer, 24 fois par minute pendant 5 minutes. On mesure la fréquence cardiaque et la pression artérielle au repos, à la fin de l'effort et à la troisième minute de récupération. On effectue ensuite la multiplication de la fréquence cardiaque exprimée en battements par minute par la pression artérielle exprimée en millimètres de mercure.

- **Conseiller de réaliser une épreuve d'effort à partir de 40 ans chez l'homme.**
- **De réaliser une échocardiographie selon les résultats de l'ECG, les antécédents familiaux ou devant l'existence d'un souffle organique.**
- **De demander des radiographies du rachis devant la notion de douleur lombaire chez l'enfant ou l'adolescent.**

